



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 24 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Conseil informel des ministres de l'agriculture à Helsinki :
Pour Didier Guillaume, « la future PAC doit être un outil de la lutte contre le changement
climatique et du renforcement du stockage du carbone dans les sols »**

—

Didier Guillaume a participé au Conseil informel des ministres de l'agriculture à Helsinki. La présidence finlandaise de l'Union européenne avait choisi de consacrer cette réunion du conseil au rôle de l'agriculture et de la forêt dans la séquestration du carbone dans les sols, et à la manière d'accompagner les pratiques agricoles et forestières favorables au climat.

Le Ministre a rappelé que les secteurs agricoles et forestiers européens jouent un rôle essentiel dans le stockage du carbone et la lutte contre le changement climatique. Ces secteurs font partie intégrante de la solution pour répondre au défi climatique.

Didier Guillaume a mis en avant le rôle essentiel de la recherche et du conseil pour accompagner ces initiatives. Il a souligné l'engagement international de la France en faveur du stockage du carbone dans les sols, à travers « l'initiative 4 pour 1000 : des sols en faveur de la sécurité alimentaire », lancée lors de la COP 21 et de l'accord de Paris sur le climat et en appelant les Etats-membres qui ne l'avaient pas encore fait à rejoindre cette initiative.

A cette occasion, le Ministre a réaffirmé son soutien à l'architecture environnementale telle que proposée par la Commission : conditionnalité renforcée intégrant le verdissement, mise en place d'un ecoscheme obligatoire pour l'Etat-membre, mesures du développement rural pour accompagner la transition agro-écologique des exploitations agricoles. Il a souligné l'importance d'exigences environnementales communes à toute l'Union européenne pour relever le défi climatique. Il a enfin rappelé que le budget de la PAC devait être à la hauteur de l'ambition environnementale.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Dans un contexte où le changement climatique est un enjeu planétaire, Didier Guillaume a plaidé pour que les accords commerciaux prennent pleinement en compte le développement durable et soient fondés sur des règles de concurrence équitables pour une alimentation saine et sûre.

En marge du Conseil, Didier Guillaume a rencontré plusieurs de ses homologues pour défendre la position française dans la négociation de la future PAC et plaider en faveur d'un renforcement de la législation européenne en matière d'étiquetage de l'origine des denrées alimentaires.

Enfin, à six semaines de l'échéance du Brexit, le Ministre a appelé ses collègues à rester plus que jamais solidaires pour défendre l'avenir des agriculteurs et des pêcheurs européens.